

Compagnie des Experts
près la Cour d'Appel d'Orléans
et la Cour Administrative d'Appel de Versailles



COTISATION 2026

Membres actifs

: **170 €**

Membres honoraires (n'acceptant plus de missions)

: **80 €**

Le non-paiement de la cotisation entraîne la radiation
de la compagnie des experts-judiciaires.

Le présent document vaut facture.

Nous vous rappelons que vous bénéficiez
d'un tarif préférentiel pour vous abonner à la
Revue Expert
Cet abonnement est pris en compte dans
votre cursus de formation près la Cour
d'appel



—

COUPON REPONSE (*)

Nom : **Prénom :**

E-mail :

Adresse :

Code postal :

Mobile :

(*) Ce coupon réponse est à envoyer par mail (ou par courrier au 287 rue du Coudresceau – 45170 Saint Lyé la Foret) à Jean-Louis COURTEAUD, président de la Compagnie : president@experts-justice-orleans.org en indiquant l'un des 3 modes de règlement ci-dessous

1. Par virement bancaire en indiquant votre « NOM + COTIS CEJO » dans le libellé du virement :

FR76	IBAN (International Bank Account Number)	1027	8375	3100	0121	3330	117	BIC (Bank Identifier Code) CMCIFR2A
------	--	------	------	------	------	------	-----	---

2. Par carte bleue via le site Hello Asso ; il vous suffit de recopier le lien ci-dessous sur votre navigateur et vous serez orienté vers la page (uniquement pour la cotisation membre actif) :
<https://tinyurl.com/3ydn8pc7>

3. Par chèque à l'ordre de la Compagnie des Experts et à joindre au courrier.